

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Aujourd'hui, 23 Janvier 2019, le Conseil Municipal de la commune d'Arthès a été convoqué en session ordinaire pour le Lundi 28 Janvier 2019, 18 heures 30'.

Ordre du jour :

- Compte rendu du 20 Décembre 2018
- DECISIONS DU MAIRE prises dans le cadre de la délégation
- FINANCES
- DETR 2019 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- QUESTIONS DIVERSES

Présents : Mrs Pierre DOAT, Serge ALBINET, Jean-Louis AVISOU, Guy BORIES, Jean-Marie COUDERC, Yves CRAYSSAC, Gérard FABRE, Albert LORENZI, Jean-Noël MILAN, Dominique RAULT, Mmes Marie-Françoise CHIFFRE, Najat DELPEYRAT, Aline HERAIL, Maryline JOSEPH, Andrée REYNES, Thérèse ROQUEFEUIL, Claude TERRAL, Karine VERVAEKE.

Absente excusée : Mme MARTY Corinne

Mme MARTY a donné pouvoir à Mr COUDERC

Mr le Maire soumet à l'Assemblée le compte-rendu de la réunion du 20 Décembre 2018. Adopté à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

Néant

FINANCES

Monsieur FABRE expose à l'assemblée les divers travaux à réaliser susceptibles d'être financés en partie par le DETR vu les critères définis pour 2019 :

- Désenfumage Salle des Loisirs (suivant rapport APAVE)
- Accessibilité de divers bâtiments conformément au rapport ADAP (cheminement école maternelle, sanitaires Groupe Scolaire, cheminement extérieur restaurant scolaire, sanitaires salle polyvalente, ascenseur mairie...)
- Sol souple aire de jeux

Monsieur LORENZI souhaite des précisions relatives au problème de fuites à la salle polyvalente.

Monsieur FABRE informe l'assemblée que les devis sont en cours pour le colmatage des fuites, car la structure actuelle ne peut pas supporter le photovoltaïque. Les travaux d'étanchéité n'ont pas pu être faits en janvier vu la température extérieure.

Madame CHIFFRE s'interroge pourquoi l'ascenseur de la mairie n'est pas accessible, vu que les travaux de la mairie ne sont pas très anciens ?

DEMANDE DETR 2019

N° 01/19

LE CONSEIL MUNICIPAL

SUR LA PROPOSITION DE Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE,

DECIDE de solliciter le concours de l'Etat au titre de la DETR

ADOPTE le plan de financement suivant :

<p>• SALLE DE LOISIRS : MISE AUX NORMES DE SECURITE</p>
--

- DESENFUMAGE (Protection incendie) 14 756.00 € HT

- **DETR 2019 (50 %)** **7 378.00 € HT**

- Autofinancement : 7 378.00 € HT

<p>• BATIMENTS COMMUNAUX : MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE</p>

Ecole Maternelle 1 137.12 € HT

Groupe Scolaire 4 774.00 € HT

Restaurant Scolaire 15 650.00 € HT

Salle Polyvalente 27 454.00 € HT

Mairie (ascenseur) 3 270.00 € HT

Total 52 285.12 € HT

- **DETR 2019 (50 %)** **26 142.56 € HT**

- Autofinancement : 26 142.56 € HT

<p>• AIRE DE JEUX : MISE AUX NORMES DE SECURITE</p>
--

Sols amortissants 3 266.00 € HT

DETR 2019 (50 %) 1 633.00 € HT

Autofinancement : 1 633.00 € HT

ADOPTE A l'unanimité.

Délibéré les jour, mois et an susdits.

<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

Monsieur CRAYSSAC rappelle à l'assemblée les problèmes liés au ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif.

Madame CHIFFRE signale que cette situation est régulière, et que les containers sont pas remis en place après être vidés.

Madame ROQUEFEUIL s'interroge sur le règlement des ordures ?

Monsieur AVISOU informe l'assemblée que la commission hygiène ne s'est jamais réunie.

Après discussions, vu que cette compétence est à l'agglomération, il a été décidé de demander une entrevue avec les responsables de ce service afin de trouver des solutions pour remédier à tous les problèmes récurrents et notamment ceux au non ramassage dans le centre du village à cause de véhicules mal stationnés et empêchant le passage du véhicule.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 18 heures 50'

Le Maire,
Pierre DOAT

Serge ALBINET

Guy BORIES

Jean-Marie COUDERC

Najat DELPEYRAT

Aline HERAIL

Albert LORENZI

Dominique RAULT

Jean-Louis AVISOU

Marie-Françoise CHIFFRE

Yves CRAYSSAC

Gérard FABRE

Maryline JOSEPH

Jean-Noël MILAN

Andrée REYNES

Thérèse ROQUEFEUIL

Claude TERRAL

Karine VERVAEKE